Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 85

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

FRIBOURG

Au Mouvement cantonal fribourgeois pour le suffrage féminin

La vice-présidente du Conseil administratif de Genève, parle de ses expériences

Le Mouvement cantonal fribourgeois pour le suf-frage féminin, présidé par M. Paul Torche, conseil-ler aux Etats, a tenu au début de mars son assem-blée générale. De nombreuses personnalités parti-cipaient à cette réunion, attirées qu'elles étaient par la conférence que devait donner Mme Lise Girardin, vice-présidente du Conseil administratif de la ville de Genève, membre du parti radical genevois. Leur attente ne fut pas déçue, car la distinguée confé-rencière les tint véritablement sous le charme par sa brillante élocution, sa verve et sa simplicité.

La séance administrative

L'assemblée générale du Mouvement cantonal

L'assemblée générale du Mouvement cantonal fribourgeois pour le suffrage féminin fut rapidement menée par M. Paul Torche afin de laisser plus de temps à la conférencière de cette soirée. D'emblée, M. Torche fit part à l'assemblée de sa démission, motivée par des raisons de santé. M. André Favarger, secrétaire, donna lecture du procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 1967 puis le président lut son rapport. Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les demières votations en Suisse, au sujet de l'octroi du suffrage féminin, il affirma que dans le canton de Fribourg, la promotion de la femme avance « à pas pesés et mesurés ». Il y a, en effet, vingt ans que la question fut soulevée pour la première fois au Grand Conseil... les associations féminines continuent à renseigner leurs membres et organisent des cours afin d'éduquer toutse les femmes. Il est nécessaire et important, maintenant, de « structurer » le mouvement dans les districts, par des organisations régionales, afin de préparer et de créer un climat favorable en vue des prochaines votations. En terminant, le président fait appel à toutes les bonnes volontés afin que soit assurée la relève.

M. Gaston Michel, avocat et député, donna d'uties explications sur l'état des travaux de la commission parlementaire chargée de l'examen du projet de revision constitutionnelle (qui n'est pas encore pour demain I) tendant à l'introduction du sufrage féminin dans le canton de Fribourg. Une entrevue aura lieu avec Me Jean Castella, juge fédéral, chargé d'établir un rapport juridique et psychologique sur cette revision, ce qui est très compliqué chez nous. Les comptes, présentés par Mile Julia Pilloud, sont modestes. Ils ont été approuvés et décharge en a été donnée par les vérificateurs. Au chapitre des nominations, le bureau présente M. Pierre D'eyer, conseiller d'Etat, comme présédent du Mouvement. C'est par acclamations qu'il est élu.

La conférence de Mme Lise Girardin

La conférence de Mme Lise Girardin
Introduite, fort brillamment, par M. Torche, la viceprésidente du Conseil administratif — chez nous le
Conseil communal — de la ville de Genève, conquit
d'emblée la sympathie du public. En effet, il émane
de Mme Lise Girardin un pouvoir de séduction et
une chaleur comunicative qui créent immédiatement le contact avec ceux qui l'écoutent. C'est une
grande force.

Après avoir exprimé tout le plaisir qu'elle éprouvait à se trouver à Fribourg, Mme Girardin rappela
que n 1961, lorsque les femmes obtinrent le droit
de vote, et celui d'être élues, les partis politiques
cherchèrent des femmes capables de remplir ce
rôle.
Contrairement à ce qu'on pensait, ce ne sont nes

de vote, et celui d'être élues, les partis politiques cherchèrent des femmes capables de remplir ce rôle.

Contrairement à ce qu'on pensait, ce ne sont pas les suffragettes de la première heure qui furent appelées... (Réd. : il y eut pourtant Me Emma Kammacher, qui devait devenir la première présidente de Grand Conseil en Suisse). Ces héroînes et ces lutteuses — qui avaient osé affronter leurs concideyens — portaient la marque farouche des « revendicatrices »! En règle générale, ce furent des femmes n'avant pas milité ouvertement que les partis politiques choisirent pour figurer sur les listes députés. De toutes façons, suffragettes ou non, les femmes n'avaient pas eu l'ocasion de suivre, comme les hommes, la filière de la politique. Elles avaient tout à apprendre.

Mme Girardin accepta de figurer sur la liste radicale, car on lui avait dit qu'elle ne serait certainement pas élue... mais le peuple en décida eutrement pas a leue... mais le peuple en décida eutrement en de la part de tous un charmant accueil. Une excellente collaboration s'installa immédiatement — sans aucune restriction — et le passage de la vie civile dans la vie politique fut franchi avec bonheur, grâce à ce contact permanent avec les hommes politiques. Il est extrêmement important pour une femme de faire partie d'un mouvement politique car c'est au sein d'un parti qu'elle apprendra le rôle qu'elle doit jouer.

Les femmes en général, ne s'intéressent pas à la politique. mais la politique s'intéressent pas à la politique. mais la politique s'intéresses à elles ! Le public ne se rend pas compte que les gens qui font de la politique ven mis roccuper de transformer — par des lois, des votations et je ne sais quoi encore — la vie de famille. Toutes les questions ayant trait à la vie sociale, l'agriculture, la police et j'en

passe... qui sont votées dans les parlements changent la vie de famille.

La lutte vaul-elle la peine d'être menée ? Oui, répond avec force la distinguée conférencière, car depuis que les femmes font partie de la députation la manière de traiter les problèmes a beaucoup changé... Du simple fait que les femmes sont la pour discuter les problèmes, les affaires sont traitées d'une façon plus rapide et des missions ou des expertises supprimées. Les collègues masculins le disent ouvertement. S'il faut faire le bilan de ces dernières années, on est étonné de tous les graves problèmes qui ont été résolus grâce à la collaboration intelligente des femmes.

Cependant, il est évident que la vie politique demande des sacrifices. D'autre part, il faut l'aimer cette we politique, Quant à moi, affirme Mme Girardin, elle me passionne l'Choisie en 1967 par le parti radical pour figurer comme candidate au Conseil administratif de la ville de Genève — candidature que Mme Girardin estimait prématurée — elle fut élue et trouva au sein du corps des fonctionnaires — auquel elle rend hommage — un accueil chaleureux.

C'est avec infiniment d'humour que Mme Girardin

étue et trouva au sein du corps des ioniculmanes—
auquel elle rend hommage — un accueil chaleureux.

C'est avec infiniment d'humour que Mme Girardin
fait ensuite la description des partis en ville de Genève où l'on trouve tout à fait normal, aujourd'hui,
qu'une femme fasse partie du gouvernement.
Pour mener à bien sa nouvelle tâche au sein du
gouvernement, Mme Girardin a dû abandonner sa
profession mais le département qu'elle dirige — la
culture — lui procure de grandes satisfactions.
Quant aux contacts qu'elle a soit avec le public,
soit avec les étrangers — qui n'arrivent pas à comprendre pourquoi une démocratie modèle comme
la Suisse n'a pas encore introduit le suffrage féminin dans tous les cantons — ils sont excellents et
sa qualité de «femme» l'aide dans bien des domaines, car lout en ne perdant pas de vue le côté
technique des choses, elle tâche d'en dégager surtout la valeur humaine.
Chaleureusement remerciée par M. Torche, Mme
Girardin répondit encore à plusieurs questions avec
autant de pertinence que d'amabilité.

G. Verdon.

Réussite d'un cours d'instruction civique pour femme

Civique pour femme

Commencé le jeudi 11 janvier à l'Université , un cycle de quatre conférences, données par M. Roland Ruffleux, professeur à l'Université, s'est terminé par un succès complet. Il avait été organisé par l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin en collaboration avec la Société cantonale des institutrices qui avait vu, elle aussi, dans ces « leçons » d'instruction civique un complément précieux et
indispensable pour la femme d'aujourd'hui et l'enseignante chargée de former celles qui, demain,
espérons-le, seront elles aussi des citoyennes.

Ce cycle comportait une première leçon consacrée avant tout aux caractères généraux de Fribourg, à son histoire, à sa population et à sa topographie, caractères qui ont influencé les lois que
cet Etat s'est donné. La deuxième leçon a été
consacrée aux institutions cantonales, la troisième
aux institutions communales. Elle a expliqué, notamment par le jeu des partis, ie jeu de la démocratie.
La dernière, après avoir rappelé les conditions et
l'évolution politique et économique de la Suisse et
de Fribourg, a ouvert la porte à une discussion
libre où chacune a pu poser, selon son tempérament, les questions qu'elle voulait, obtenir les
éclaircissements souhaités et arriver ainsi à se faire
une opinion d'ensemble sur l'instruction civique et
sur la situation politique de notre pays.

Donné avec objectivité et clarté, ce cours, qui a
réuni quelque 200 personnes a été un succès pour
l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin
et sa présidente, Mme Liselotte Spreng.

GENEVE

Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale a eu lieu le 25 mars. Mme Oltramare, présidente, a présenté son rapport sur l'exercice 1967 dont le bilan n'est pas très satis-faisant. Malgré la subvention de 1000 francs de Julie de Genève et une allocation de 1000 francs de la Loterie romande, il y a eu un déficit de 2802 francs, dû à un chiffre de vente inférieur à celui des années précédentes. Le total des salaires payés aux 27 personnes travaillant à l'Ouvroir a été de 39 153 francs.

Il y a au magasin, 9, rue de la Fontaine, un joli choix de vêtements tout faits pour enfants : robes, blouses, tábliers, etc. L'Ouvroir souhalterait les ven-

AND ACT PERSONNES travaillant à l'Ouvroir a été de 39 153 francs.

Il y a au magasin, 9, rue de la Fontaine, un joli choix de vêtements tout faits pour enfants : robes, blouses, tabliers, etc. L'Ouvroir souhaiterait les vendre; par allieurs il se charge aussi de réparations et de retouches pour dames et enfants.

Pensons à faire travailler les ouvrières de l'Ouvoir.

VAUD

La femme dans les cadres et les postes supérieurs

Récemment, à l'hôtel Continental, l'Ecole des cadres de Lausanne, par la voix de son directeur M. E. Henry, a présenté à quelquesuns de ses élèves, aux représentantes d'associations féminines et d'associations professionnelles, une femme d'une remarquable compétence et clairvovance, Mme Suzanne Mever. et clairvoyance, Mme Suzanne Meyer, ancien maire-adjoint du 7e arrondissement de Paris, vice-présidente du Conseil national des femmes, présidente de la commission profession-nelle féminine, secrétaire générale des petites et moyennes entreprises. C'est dire que Mme Meyer connaît à fond les problèmes de la vie professionnelle des femmes.

protessionnelle des femmes.

Déplorant que le nombre des manœuvres sans formation professionnelle ne cesse de croître, elle a constaté que le nombre des femmes dans les postes moyens, dans les postes supérieurs est notoirement insuffisant. Non pas que les femmes soient incapables d'occurar des postes elles mis e des cales le viere de la viere de la constant de la per des postes-clés, mais c'est que la vie pro-fessionnelle leur est souvent rendue difficile par des préjugés, des obstacles familiaux, c'est par des prejuges, des obstacies familiaux, c'est qu'on exige davantage d'une femme supérieure que d'un homme dans de semblables circonstances. Et pourtant la femme qui a élevé ses enfants, riche d'une telle expérience, forte de qualités professionnelles, peut et doit rendre de magnifiques services dans son activité, non seulement à elle-même, à sa famille, mais à la communaut. communauté.

Mme Meyer a cité des exemples saisissants de carrières féminines qui, dans des circonstances difficiles, en pleine guerre ou en pleine transformation de régime, ont su redresser des situations, maintenir des entreprises et, par conséquent, garantir le gagne-pain d'un nom-

consequent, garantir le gagne-pain d'un nom-breux personnel.

Cette promotion demande une formation équivalente pour les garçons et les filles, une grande faculté "d'adaptation face aux trans-formations que nous apportent la vie quoti-dienne, les progrès de la technique, et aussi une conception saine des relations entre hommes et femmes. Les femmes peuvent être par-tout, jouer un rôle utile partout, surtout en ce temps où tout se transforme, se modifie, en vue d'établir une harmonie sociale et une construction commune

Femmes peintres, sculpteurs, décorateurs

La section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs a tenu son assemblée annuelle le 9 mars, sous la présidence de Mme L. Buenzod qui a relevé la part importante prise par les membres de la section à la vie artistique du pays.

Les artistes ont pris part à plusieurs expositions collectives, elles ont organisé des expositions personnelles, participé à des concours officiels, à l'exposition « Noir et Blanc » de l'Ecole polytechnique de Lausanne.

position « Noir et Blan» de l'Ecole polytechnique de Lausanne.
L'assemblée a été suivie de la projection, passionnante d'intérêt, de films de Mme et M. Ernest Ansorge, tel « Les corbeaux », court métrage d'animation qui a été projeté dernièrement au Festival de Tours, et divers documentaires sur les peintres Hundertwasser et Sonnenstern.

Le Foyer maternel

Le Foyer maternel

Le Foyer maternel, situé aux Croisettes et créé
par Mile D, Feyler, accueille les mères célibataires
avant et après leur accouchement, qui se fait maintenant à la maternité. Il a hébergé, l'an passé, 7
mères dont la plus jeune n'avait pas 15 ans. La directrice est sœur Louiseu Jaccard, qui apporte à sa
tâche fermeté et bienveillanco.
Pour remplacer Mine de Roguin, qui s'occupe de
l'œuvre depuis plus de cinquante ans. Mme André
Chavannes et Mme Pierre Dutour-Mercier, démissionnaires, l'assemblée et élu Mines Henri Curchod,
Alice Barraud et Amsler. Mme David de Rham, trésorière, a également donné sa démission.
Grâce à un legs de 2000 francs, au succès de la
vente annuelle, qui a rapporté 480 francs cés de la
rancs. Les dépenses ont atteint 65 167 francs. Le
Foyer maternel peut donc poursuivre son œuvre
utile et continuer d'apporter à de jeunes mamans
les secours moraux et matériels dont elles ont besoin.

Centre de puériculture de Lausanne

Le Centre de puériculture de Lausanite
Le Centre de puériculture de Lausanne et environs (anciennement Goutte de lait) a suivi durant
l'année dernière 2044 bébés en 9104 consultations
ou visites à domicile, sans compter tous les conseils
donnés par téléphone. Ce sont 150 bébés et 1300
consultations ou visites à domicile de plus qu'en
1986; le nombre des visites à domicile de plus qu'en
enent augmenté (700 de plus). Des bébés suivis, le
90 % est né à la maternité de Lausanne.
Les mêres, au sortir de la maternité, font volontier appel aux infirmières en hygiène maternelle et
en pédiatrie qui, avec compétence et dévouement,
les conseillent, suivent le bon développement des
enfants et veillent à ce qu'ils soient contrôlés par
un médecin.

Le comité, fort de douze membres, a été réélu pour trois ans ; Mme Hedinger-Steck est présidente, Mme Vuillet-Baumann, vice-présidente, Mme A. Fon-jallaz, secrétaire, Mile Mellet demeure la fidèle tré-sorière.

L'œuvre bienfaisante de « Pro Infirmis »

Depuis 1934, Pro Infirmis fait appel à la généro-Depuis 1934, Pro Infirmis fait appel à la généro-sité du public en lui demandant d'acheter une po-chette de cartes postales, ce qui lui permet de pour-suivre son aide en faveur de nombreux handicapés, de créer des écoles spécialisées, des homes pour adultes, des centrales d'appareils et d'ergothérapie. Cette année encore, dés le 25 mars, des pochettes ont été mises dans les boites aux lettres; Pro In-firmios espère bien que nombreux seront les desti-nataires qui achèteront ces cartes. Car l'activité de Pro Infirmis est hautement recom-mandable Au coure d'une séance d'information à

mandable. Au cours d'une séance d'information à l'intention de la Suisse romande tenue à l'Hospice de l'Enfance, à Lausanne, le Dr P. Rochat a montré quel appui efficace l'association apporte dans de nombreux domaines.

quei appui efficace i association apporre dans de nombreux domaines.

La séance de cette année était spécialement consacrée aux durs d'oreille, toujours plus nombreux a cause du vieillissement de la population. Il est aisé, pour les adultes, de remédier à cette petite infirmité à l'aide d'appareils toujours plus perfectionnés, qu'on devrait porter aussi naturellement que l'on porte des lunettes. La lutte contre la surdité est encore plus importante pour des enfants, car chez les petits, elle entraîne la mutité. Le Dr J.-P. de Reynier, Président de la Société suisse pour l'aide aux sourds-muets, a indiqué l'urgence qu'il y a à depister très tôt chez l'enfant la surdité ou la dureté d'ouie; grâce aux consultations dans les écoles, à l'information des parents, de grands progrès sont acquis; la ville de Lausanne possède une classe pour enfants durs d'oreille. Pro Infirmis dépiste, fournit des appareils, éduque. Le centre d'audiologie infantité de l'Hospice de l'enfance a examiné déjà 300 enfants.

Manifestations publiques du Lyceum-club

Le Lyceum-club, rue de Bourg 15, annonce les manifestations suivantes :

manifestations suivantes:

Vendredi 19 avril à 17 heures: vernissage de l'exposition d'Anne-Marie Matter, tapisserie, et de Bernard Sandoz, peinture. Jusqu'au 4 mai, dimanche excepté, de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Mercredi 1er mai, nocturne de 20 à 22 heures.

Vendredi 26 avril à 16 h. 30 (entrée: 3 fr.): récital Ruth Weibel, cantatrice, et Gertrude Lindt, planiste, dans des œuvres de Brahms, Wolf, Mahler, Strauss et Schoeck.

Vendredi 3 mai à 20 h. 30 (entrée : 3 fr.) : cause-rie-audition « Un maître de la musique baroque, Giacomo Carissimi, 1605-1674», texte de Gabrielle Faure, avec Stella Brinden, soprano, Gérald Troyon, ténor, et Anne Guillermin, claveciniste.

Vendredi 10 mai à 16 h. 30 (entrée : 3 fr.) : cau-serie Yvette Perrin, journaliste-reporter TV, « L'en-vers du petit écran ».

Vendredi 24 mai à 16 heures (entrée libre) : Nos auteurs du Lyceum, texte et poèmes dits par Sarah Pasqui et Thérèse Loup. Porto, jus de fruits.

NEUCHATEL

Les Geneveys sur Coffrane

On fête Madame le président du tribunal

Le piroshuoni uu invilia.

Le 13 mars, le Centre de liaison de sociétés fémines a donné un dîner en l'honneur de Mme Ruth Schaer-Robert, élue récemment à la présidence du Tribunal de district du Val-de-Ruz
Au cours de la soirée qui se déroula dans une chaude atmosphere d'amitié, trois oratrices prirent la paroie: Me Denise Berthoud, avocat, qui s'exprima au nom de l'Alliance de sociétés féminines suisses et des Femmes universitaires, Mme Barbezat, ancienne présidente du Suffrage, et Mme Robert-Challandes, juriste, députée au Grand Conseil, assesseur de l'Autorité tutélaire. De l'allocution de tette dernière, nous extrayons les passages suivants qui donnent à la nomination de Mme Schaer est l'houreuse concrétisation de l'exercice des droits politiques qui nous été concédés en 1959.

«... Pour nous femmes, la nomination de Mme Schaer est l'heureuse concrétisation de l'exercice des droits politiques qui nous été concédés en 1959, dans le canton de Neuchâtel, car il faut le dire et le reconnaître, que malgré les titres universitaires et les qualités professionnelles de Mme Schaer-Robert, avant cette date, la carrière de la magistrature ne lui était pas ouverte. N'étant pas citoyenne à part entière, elle n'aurait pas été reconnue apte à juger ceux qui n'étaient politiquement pas encore ses semblables.
«... Je désirerais attiver votre attention sur le fait que cette nomination a une signification particulière, pour tous ceux qui cherchent une justice humaine,

que cette nomination a une signification particulière, pour tous ceux qui cherchent une justice humaine, c'est qu'elle est le signe évident d'une modification des esprits, depuis 1959, dans notre parlement cantonal et sans doute allieurs car elle s'est faite à une évidente majorité.

«... Le juge qui sait faire régner un climat de confiance a la vocation de juge. Ce don, vous l'avez, chère Madame, il est le corollaire de votre largeur d'esprit, de votre expérience courageuse de la vie, la ténacité et de l'intelligence dont vous avez fait preuve dans la difficile profession d'avocat. »

Mme Schaer-Robert répondit avec émotion et humour à toutes les marques d'amitié qui lui furent prodiguées.



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Direction : E. PIOT PRÉPARATION

e intercantonal

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous